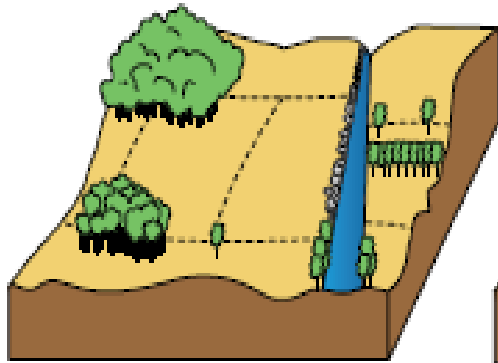


**Enquête publique
et
Schéma Régional de Cohérence Écologique,
Provence Alpes Côte d'azur**

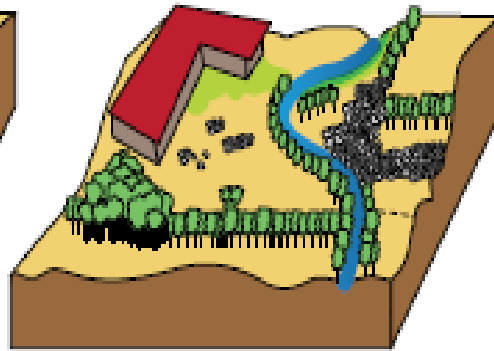
Origine du Schéma Régional de Cohérence Ecologique SRCE

- Le **Schéma régional de cohérence écologique** est en France un **nouveau schéma d'aménagement du territoire et de protection des ressources naturelles** (biodiversité, réseau écologique, habitats naturels) et visant le bon état écologique de l'eau imposé par la directive de l'eau.
- Il a été proposé par les tables rondes du Grenelle (2007) puis défini comme Trame verte et bleue dans le **Grenelle de l'Environnement**, et inclus dans la **Grenelle I** qui prévoit que la « trame verte » et la « trame bleue » s'appuieront sur ces schémas régionaux en 2008, puis précisé par la loi **Grenelle II** en juin 2009.

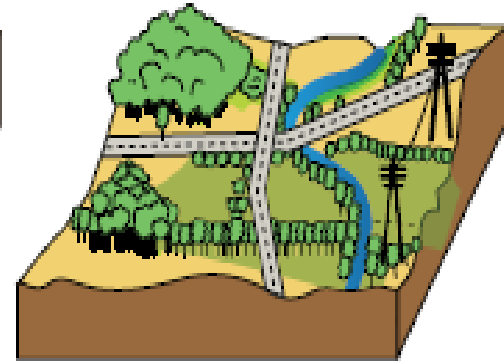
La fragmentation est le résultat du morcellement et de l'isolement des milieux naturels



La simplification et la
banalisation des systèmes



La destruction et l'artificialisation
des espaces



Le fractionnement et
l'isolement des populations

61% du territoire identifiés dans la TVB PACA
57 % de réservoirs de biodiversité et
4% de corridors écologiques

Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique de gouvernance et démarche participatif

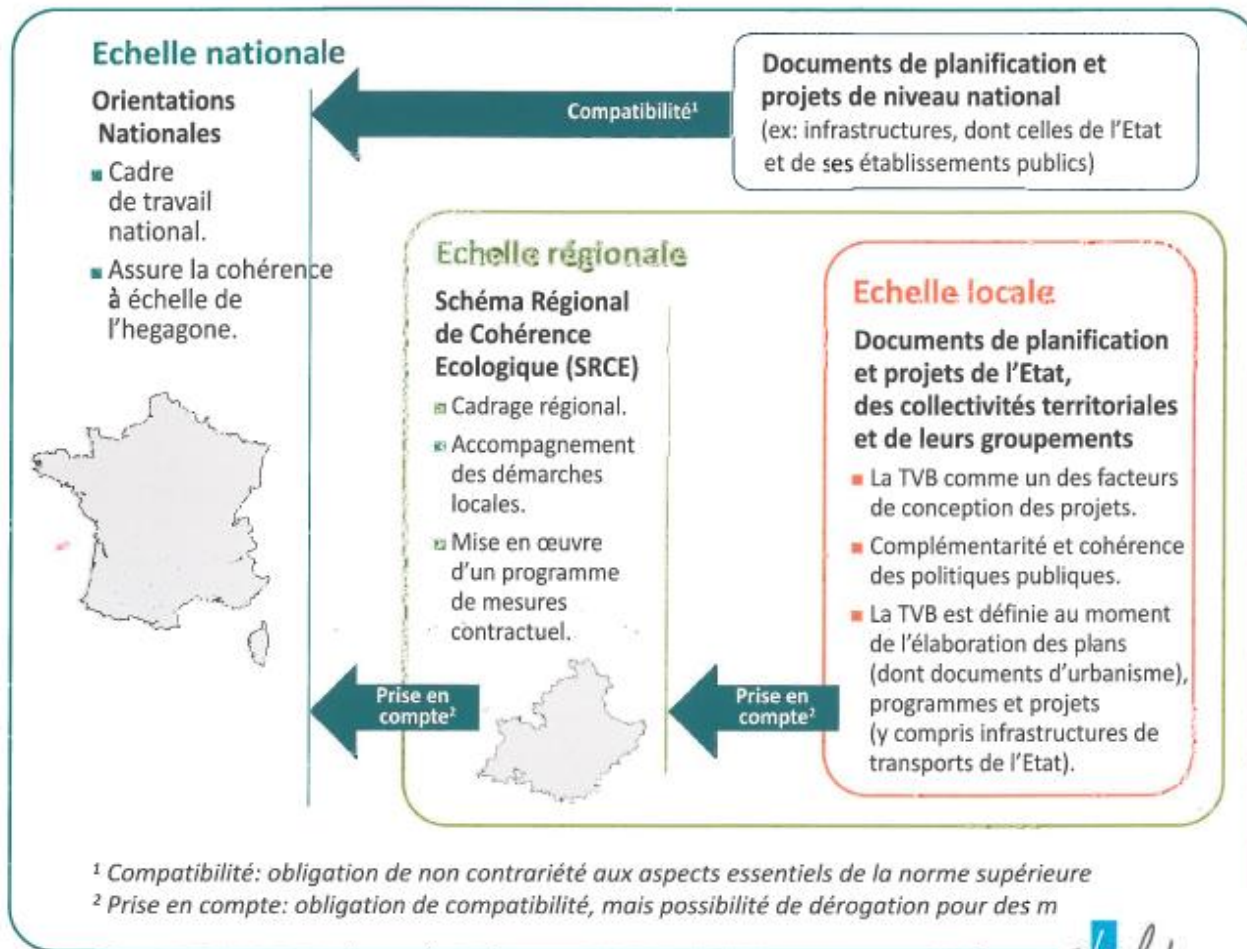
Les échelles de mise en œuvre...



Région

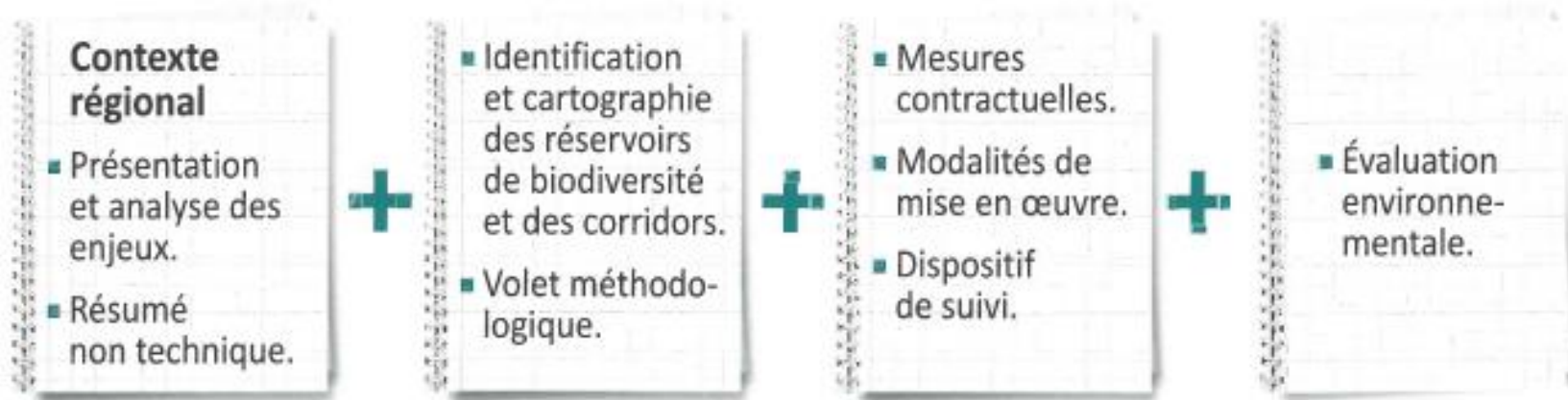


Provence-Alpes-Côte d'Azur



Les livrables du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (articles R371-25 à 28 du CE)

Le SRCE se compose d'une base de données et des cahiers suivants :



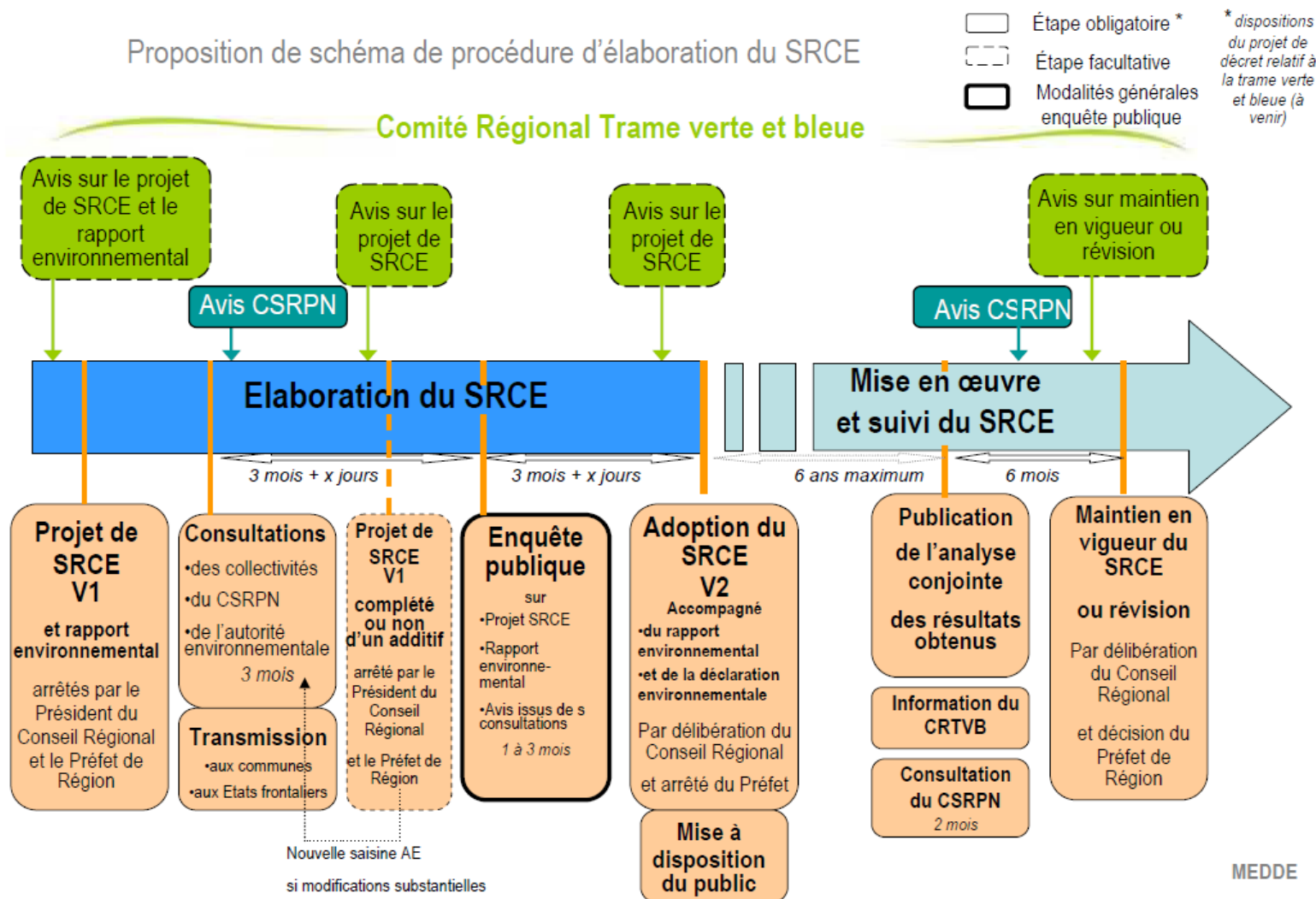
+ 2 cahiers de portée informative :

- Cahier 4 = Fiches de caractérisation des réservoirs de biodiversité et des corridors par petites régions
- Cahier 6 = Fiches synthétiques relatives aux traits de vie des espèces animales de cohérence nationale TVB retenues en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Etapes du Schéma Régional de Cohérence Ecologique

Proposition de schéma de procédure d'élaboration du SRCE

Comité Régional Trame verte et bleue



MEDDE

Mai 2012

Co-pilotage Conseil Régional et Préfet de Région

Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique dans les documents d'urbanisme

Construire un projet de territoire en intégrant la problématique des continuités écologiques

Avec le code de l'environnement

- Prendre en compte le SRCE
- Intégrer les enjeux régionaux
- les adapter au contexte local

Avec le code de l'urbanisme

- S'intéresser aux enjeux de continuités propres au territoire concerné

Éléments d'interprétation juridique La notion "d'opposabilité"

3 niveaux de relation entre une norme dite supérieure et une norme dite inférieure

La notion de «**prise en compte**» : obligation de compatibilité sous réserve de dérogation motivées

La notion de «**compatibilité**» : obligation négative de non-contrariété ne pas avoir pour effet ou pour objet d'empêcher ou de faire obstacle

La notion de «**conformité**» : obligation positive d'identité de la norme inférieure à la norme supérieure

L'enquête publique sur le projet de Schéma Régional de Cohérence Écologique, outil d'aménagement régional relevant les continuités écologiques à l'échelle du territoire de Provence Alpes Côte d'azur

En amont : 2 années de travail gouvernance DREAL et Conseil Régional PACA

- 12 réunions publiques (2 par départements) (180 mesures ou actions recueillies), 2 séminaires de restitution,
- 111 retours suite à la consultation (Métropole, départements , PNR, communautés urbaines...)
- 2 Avis de l'autorité environnementale, du CSRPN, du CESER
- 960 communes informées

Enquête publique :

Publicité (10 et 28 janvier, conformément à l'article 4 de l'arrêté du 20 décembre 2013)

30 jours d'enquête (lundi 27 janvier 2014 au lundi 3 mars 2014)

20 lieux d'enquêtes

50 permanences

A suivre :

Analyse de 57 courriers et mails : 48 courriers, 1 hors délais, 9 mails

Calendriers prévisionnels d'adoption des SRCE en métropole



- Elaboration du projet de SRCE en cours
- Consultation sur le projet de SRCE en cours ou réalisée
- Enquête publique sur le projet de SRCE en cours ou réalisée
- SRCE adopté

Source : MEDDE/DGALN/DE/EN - 31 janvier 2014

- 15 janvier 2014 -
Premier SRCE adopté
en Ile-de-France le 21 octobre 2013

Projets de SRCE fin 2013 :
• 7 mis en consultation
• 3 mis en enquête publique

Prévisions à ce stade :
Adoption des SRCE :
• fin 2014 : entre 15 et 18 régions
• début 2015 : 22 régions

*Source : Infos disponibles
au MEDDE au 31 janvier 2014*

Enquête publique et Schéma Régional de Cohérence Écologique, Provence Alpes Côte d'azur

Merci de votre attention